



- Légende**
- - - Limite de zones
 - U Zone Urbaine
 - Ua Zone urbaine à vocation d'activité existante
 - 1AU Zone d'urbanisation future à court ou moyen terme à vocation d'habitat
 - 2AU Zone d'urbanisation future à long terme
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle
 - Nj Zone naturelle de jardins
 - NL Zone naturelle de loisirs
 - Ah Micro zone constructive dans une zone agricole

 Délimitation des secteurs soumis au droit de préemption urbain - Article L.211-1

Les emplacements réservés

| Numéro de réserve | Désignation de l'opération | Bénéficiaire | Surface approximative |
|-------------------|--|--------------|-----------------------|
| 1 | Après voirie à la zone à urbaniser et accès voirie des accès | Commune | 24 a 45 ca |
| 2 | Après voirie à la zone à urbaniser et sécurisation des accès | Commune | 8 a 98 ca |
| 3 | Opération d'habitat mixte sociaux, accès voirie, équipement scolaire et services | Commune | 3 ha 80 a 64 ca |
| 4 | Sente conduisant à l'école, et accès voirie | Commune | 1 a |

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) de la commune de Mont d'Origny
(Département de l'Aisne)



3. Périmètres du droit de préemption urbain 1/2000 ème

Service Cadastre, centre des impôts, mise à jour : mai 2010

| | | |
|---|----------------------|-----------------------------|
| Commune de Mont d'Origny 44 rue des Merveilles 52 202 Mont d'Origny Téléphone 03 23 03 84 85 | Le Maire 1 - Mère | Intervenant C.A. A.C. |
| Titulaire P.L.U. M. et Mme J. L. LEBLANC M. et Mme J. L. LEBLANC | Le Maire | Le Maire |